Le chrétien aime et vit les commandement de Dieu



Lectures de la messe

Première lecture

« Vous garderez mes décrets, vous les mettrez en pratique » (Dt 4, 1.5-9)

Lecture du livre du Deutéronome

Moïse disait au peuple :

que je vous enseigne pour que vous les mettiez en pratique. Ainsi vous vivrez, vous entrerez, pour en prendre possession, dans le pays que vous donne le Seigneur, le Dieu de vos pères. Voyez, je vous enseigne les décrets et les ordonnances que le Seigneur mon Dieu m'a donnés pour vous, afin que vous les mettiez en pratique dans le pays où vous allez entrer pour en prendre possession. Vous les garderez, vous les mettrez en pratique ; ils seront votre sagesse et votre intelligence aux yeux de tous les peuples. Quand ceux-ci entendront parler de tous ces décrets, ils s'écrieront : "Il n'y a pas un peuple sage et intelligent comme cette grande nation!" Quelle est en effet la grande nation dont les dieux soient aussi proches que le Seigneur notre Dieu est proche de nous chaque fois que nous l'invoquons? Et quelle est la grande nation dont les décrets et les ordonnances soient aussi justes que toute cette Loi que je vous donne aujourd'hui? Mais prends garde à toi : garde-toi de jamais oublier ce que tes yeux ont vu ; ne le laisse pas sortir de ton cœur un seul jour. Enseigne-le à tes fils,

« Maintenant, Israël, écoute les décrets et les ordonnances

- Parole du Seigneur.

et aux fils de tes fils. »

Psaume

(147 (147b), 12-13, 15-16, 19-20)

R/ Glorifie le Seigneur, Jérusalem! Célèbre ton Dieu, ô Sion! (147, 12)

Glorifie le Seigneur, Jérusalem! Célèbre ton Dieu, ô Sion! Il a consolidé les barres de tes portes, dans tes murs il a béni tes enfants.

Il envoie sa parole sur la terre : rapide, son verbe la parcourt. Il étale une toison de neige, il sème une poussière de givre.

Il révèle sa parole à Jacob, ses volontés et ses lois à Israël. Pas un peuple qu'il ait ainsi traité; nul autre n'a connu ses volontés.

Évangile

« Celui qui les observera et les enseignera, celui-là sera déclaré grand » (Mt 5, 17-19)

Gloire à toi, Seigneur, Fils du Dieu vivant!

Tes paroles, Seigneur, sont esprit et elles sont vie ; tu as les paroles de la vie éternelle.

Gloire à toi, Seigneur,

Fils du Dieu vivant! (cf. In 6, 63c.68c)

Évangile de Jésus Christ selon saint Matthieu

En ce temps-là,

Jésus disait à ses disciples :

« Ne pensez pas que je sois venu abolir la Loi ou les Prophètes :

je ne suis pas venu abolir, mais accomplir.

Amen, je vous le dis:

Avant que le ciel et la terre disparaissent,

pas un seul iota, pas un seul trait ne disparaîtra de la Loi

jusqu'à ce que tout se réalise.

Donc, celui qui rejettera

un seul de ces plus petits commandements,

et qui enseignera aux hommes à faire ainsi,

sera déclaré le plus petit dans le royaume des Cieux.

Mais celui qui les observera et les enseignera,

celui-là sera déclaré grand dans le royaume des Cieux. »

- Acclamons la Parole de Dieu.

Méditation

Frères et sœurs en Christ, que le Seigneur soit loué en tout temps. Les textes de ce jour mettent un accent particulier sur la mise en pratique de la Parole de Dieu. Cette Parole qui nous a été donnée par Dieu sous forme de la loi et qui s'est accomplie avec Jésus, le Sauveur de l'humanité. Il rappelle à ses disciples qu'il est venu promulguer de manière définitive la loi de Dieu. Il fait cela par sa prédication et surtout par son sacrifice à la croix.

Plusieurs personnes pensent qu'il est judicieux de se débarrasser de la loi et de ne prendre en compte que ce que Jésus a fait. Alors, ils préfèrent escamoter et boycotter la loi en disant que c'est l'Ancien Alliance et qu'il faut observer et vivre la Nouvelle Alliance apportée par Jésus. D'autres relativisent au point de trier et faire ce qui leur plait, les arrange et rejettent ce qui ne leur convient pas. Détrompons-nous mes frères et sœurs, Jésus nous encourage à mettre en pratique la loi car il nous a montré l'exemple en vivant une vie exemplaire. Il observait la loi et la mettait en pratique telle qu'elle est écrite. Ne soyons pas de ceux-là qui sont prêt à tout pour relativiser la Parole de Dieu, qui pensent que la loi est dépassée et qu'il est impossible de la vivre. Au contraire, soyons des braves de Jésus en mettant en pratique sa parole afin de grandir et avancer vers le Royaume des Cieux car il affirme : « [...] Celui qui rejettera un seul de ces plus petits commandements, et qui enseigne aux hommes à faire ainsi, sera déclaré le plus petit dans le royaume des Cieux. Mais celui qui les observera et les enseignera, celui-là sera déclaré grand dans le Royaume des Cieux. »

La question que nous aimerions que chacun se pose est la suivante : suis-je un pratiquant de la Parole ? ou alors suis-je un relativiste ? jusqu'à quel point obéissons-nous à cette Parole ? Sommes-nous prêts à la fructifier afin d'attirer les âmes égarées au Seigneur ? sachons que la Parole de Dieu n'est pas un étalage ou chacun peut venir et faire le choix de ce qui lui convient et rejette ce qu'il juge difficile. Le Seigneur sait que c'est n'est pas facile mais sa grâce est disponible pour soutenir celui ou celle qui veut l'obéir jusqu'au bout. Profitons donc de ce temps de carême et demandons la grâce au Seigneur d'être les pratiquant de sa Parole.

Prions

Père trois fois Saint, nous te disons merci pour cet enseignement que tu nous donnes en ce jour. Donnes-nous de vivre en accord avec ta Parole, sans rien y ajouter ni diminuer.

Intercession

Seigneur nous te prions pour tous ceux-là qui ne croient pas à ta parole. Donnes-leur de comprendre qu'une vie sans ta Parole n'a pas de sens.

Maman Marie, intercède pour tes enfants!

Exercice Spirituel

Méditons durant cette journée sur toutes les choses qui nous empêchent de vivre totalement de la parole de Dieu, demandons au Seigneur la sagesse et la grâce de s'en libérer.

Loué soit Jésus Christ!

Marthe NONO

Communauté des Disciples du Christ Vivant